

# Concept d'accompagnement

La Fondation Maison de retraite de Burier est un établissement médico-social (EMS) qui accueille des personnes âgées en long séjour, dont elle constitue le lieu de vie. Proche du lac Léman, facilement accessible en voiture comme en transports publics, l'EMS de Burier est situé dans un quartier privilégié, calme et verdoyant, sur la commune de Clarens. La Fondation qui héberge 94 résidents est amené à accueillir 130 habitants d'ici 2020, en missions gériatriques et psychiatrie de l'âge avancée.

## 1. Mission, valeurs et philosophie

**La mission** de l'EMS Burier est d'offrir un lieu de vie, qui soit un véritable « chez soi », pour des personnes âgées, en perte d'autonomie ou/ et souffrant de troubles liés à la psychiatrie de l'âge avancé, et les accompagner en respectant leur autonomie, leurs habitudes et leurs souhaits. Il s'agit en premier lieu d'accompagner les résidents avant de soigner.

Le concept d'accompagnement est le lien entre le passé, le présent et l'avenir du résident. Le résident, comme Habitant de la Maison, est acteur dans la mise en place de son projet individuel et des décisions pour lui-même.

Dans notre **philosophie**, le résident et sa famille sont au centre de nos préoccupations et les équipes pluridisciplinaires mettent tout en œuvre pour que la personne se sente « chez elle ».

L'accompagnement vise le respect de l'identité du résident, le respect de leurs droits de leur liberté pour exprimer leurs besoins, leurs souhaits, leurs doléances, conseils, suggestions d'amélioration, leurs joies et leurs peines. Nous garantissons tout simplement la continuation de la vie avec la meilleure qualité possible en tenant compte de leurs ressources, leurs choix et leurs désirs.

Notre objectif est de valoriser le potentiel et les aptitudes de chaque résident, d'identifier leurs besoins et leurs habitudes et de répondre à cela car le résident doit pouvoir vivre sa vie en s'épanouissant malgré la maladie, la souffrance physique ou psychique, malgré l'âge avancé et malgré la souffrance spirituelle.

Dans cette vision, les **valeurs** de Burier se déclinent ainsi :

- > L'institution comme grande Maison
- > la Maison comme lieu de vie
- > le résident comme habitant de la Maison – (*chez soi*)
- > le résident comme acteur de la vie sociale au sein de la Maison
- > les familles comme acteurs de la vie sociale au sein de la Maison
- > les familles comme partenaires actifs et indispensables
- > les compétences en soutien du résident
- > les collaborateurs comme ambassadeurs des valeurs éthiques de la Maison

> le travail dans un lieu de vie versus le lieu de vie dans un espace de travail

## 2. Accompagnement interdisciplinaire

L'**interdisciplinarité** se traduit par un engagement actif de chaque collaborateur, quelle que soit sa fonction, dans un même projet. Mais interdisciplinarité ne veut pas dire polyvalence. Il n'est pas question que tout le monde fasse tout. Au contraire : chaque professionnel exerce son métier en collaboration et en complémentarité avec ses collègues. Cela suppose un respect mutuel et une connaissance des rôles des uns et des autres. Cela implique un langage commun pour que tous, de la soignante à l'employé technique, du cuisinier à l'animatrice, comprennent ce que vivent les résidents et trouvent des solutions adéquates face aux situations difficiles. L'interdisciplinarité exige une régulation quotidienne et suppose le rappel constant de nos valeurs, c'est-à-dire la bienveillance, le respect de la personne, de ses choix et de son autonomie.

## 3. Partenariats avec les familles et proches

Nous considérons les familles et proches comme partenaires essentiels à la réussite du projet d'accompagnement des résidents, ainsi que de leur bien-être. Notre devise est de travailler avec les familles main dans la main. Les familles, comme partenaires indispensables, nous aident dans la réalisation des objectifs liés au bien-être des résidents. L'établissement Burier, estime nécessaire de permettre aux familles de s'intégrer dans le processus d'accompagnement du résident, dans la prise de décision en collaboration avec les équipes et les médecins.

Dans notre mission, une rencontre avec les familles est planifiée au minimum une fois par année pour réévaluer la situation du résident. Des rencontres ponctuelles avec la direction sont également organisées.

## 4. La Maison, lieu de stimulation des cinq sens

L'institution, comme une grande **Maison**, est le lieu de stimulation des **cinq sens**. Nous encourageons les résidents et leurs familles à transformer la chambre en espace personnalisé, qui doit être chaleureux, sécurisant, et qui permet au résident de se rappeler son lieu de vie antérieur.

Il est primordial, également, que les habitants bénéficient d'espaces d'intimité avec leurs familles, proches et invités. Si des petits salons sont ainsi aménagés dans les différents étages, des espaces davantage publics sont également à disposition pour donner le sentiment de « sortir de chez soi ».

**Le jardin** a été conçu pour permettre aux habitants de s'y promener, de s'y prélasser. Cet espace permet le maintien vital avec la nature et les bienfaits de celle-ci qui sont largement favorisée au sein de la Maison.

## La cuisine/ les repas

La place des repas est centrale et la qualité de celui-ci est prioritaire. A cet effet, les mets sont confectionnés de façon maison dans leur majorité, avec des produits de saison et locaux, qui viennent parfois directement du potager.

Le petit-déjeuner sous forme de buffet, ainsi que les menus à la carte, ont pour but de laisser le choix au résident dans ce qu'il souhaite manger. Afin d'encourager les habitants à contribuer à l'établissement des menus de la semaine, une « Commission des menus » composée de professionnels et de résidents a été mise sur pied, et se rencontre ponctuellement.

## 5. **Projet de vie individualisé et objectifs**

La raison d'être du projet de vie individualisé est d'améliorer la qualité de vie en permettant au résident/habitant de **rester acteur de sa vie**.

L'élaboration du projet de vie doit permettre un accompagnement individualisé et personnalisé en tenant compte :

- Des habitudes de vie
- Des demandes et préférences (désirs)
- Des besoins
- De l'autonomie physique et psychique
- Des conciliations avec les contraintes collectives

Il repose sur un recueil de données concernant le résident, l'écoute attentive à son intention, la reconnaissance et le respect de sa personne.

**Le projet d'accompagnement personnalisé** est élaboré dans les 30 premiers jours au maximum suivant l'admission de la personne. Il est actualisé ensuite en fonction des nouvelles données progressivement recueillies et réévalué entièrement dès que l'évolution de la situation l'exige et ceci au minimum deux fois par année.

L'accompagnement est centré sur les besoins, les attentes et les habitudes de vie du résident.

### **Les objectifs du projet de vie sont :**

- Rassembler l'équipe pluridisciplinaire autour du résident,
- Affirmer la position d'acteur de la personne accompagnée,
- Garantir une qualité de vie,
- Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement,
- Intégrer les familles en tant que partenaires.

## 6. **Concept animation**

L'ensemble du personnel se préoccupe de la vie du résident dans notre établissement.

- Quel est le désir/ le besoin du résident ?
- Quel est le sens de la vie ?
- Quelle qualité on lui offre ?

Pour chaque résident un PIA (projet individuel d'accompagnement) est réalisé selon ses propres désirs. Des activités individuelles et collectives sont définies pour répondre à ses besoins. Nous travaillons en interdisciplinarité, afin de garantir la mise en œuvre et la réalisation de son projet individuel.

L'objectif des activités que nous proposons est de permettre au résident de se divertir, d'avoir un moment privilégié, de ne pas rentrer dans l'isolement et de favoriser la création de liens entre les résidents. Il s'agit de donner du sens aux journées et de les rendre dynamiques. Les différentes activités proposées aux résidents sont là également pour leur permettre de s'intégrer dans leur nouveau lieu de vie et de se l'approprier.

Les activités collectives sont organisées en petit et en grand groupes ; l'activité est adaptée et correspond aux désirs et aux besoins du résident qui y participe. Il décide lui-même s'il a envie de participer ou non à une activité. Un programme d'animations hebdomadaire est établi et est en lien avec les projets individuels des résidents. Les résidents peuvent en tout temps consulter le programme hebdomadaire, que ce soit, par le biais des panneaux d'affichages, par le biais des téléviseurs ou encore de manière individuelle en version papier. Le spectre d'activités est large, afin de permettre aux résidents de préserver au mieux leurs capacités physiques, motrices, sociales et cognitives. Les activités proposées se décomposent en plusieurs catégories qui ont pour objectifs le maintien, la récréation, le développement et le divertissement.

Les catégories sont les suivantes :

- Les activités musicales (concerts, chantées ou écoute de musique classique)
- les activités socioculturelles (mandalas, gym, projections, loto, fêtes, etc.)
- les activités socio-thérapeutiques (zoothérapie, art-thérapie, Colporteur Couleurs)
- les activités culinaires (atelier pâtisserie, préparation d'un repas, etc.)
- les activités individuelles (sorties, moments d'échanges, etc.)
- les sorties (pour les achats, Marchés divers, repas au restaurant, etc.)
- les activités spirituelles et religieuses (messe, culte, visites individuelles)

L'équipe d'animation travaille en étroite collaboration avec les autres secteurs. Ensemble, nous veillons à la réalisation du PIA et à offrir un accompagnement adapté à notre mission – gériatrique, psychiatrique, psycho gériatrique.

Par souci que notre établissement soit avant tout un lieu de vie, l'accent pour la prise en charge est mis sur l'accompagnement. Dès l'arrivée du résident, l'accueil et l'accompagnement sont réalisés de manière pluridisciplinaire.

## **7. Concept des soins palliatifs**

Il n'existe pas toujours une frontière entre les soins curatifs et palliatifs.

Les équipes de soins assurent un soutien psychique, physique et le confort qui permet aux résidents de vivre plus sereinement possible avec une qualité durable. Les soins palliatifs procurent le soulagement de la douleur et le confort du résident, en considérant la mort comme un processus normal. On offre aux résidents un soutien pour les aider à vivre le mieux possible en répondant à leurs besoins. Nous respectons les désirs des résidents et de leur famille concernant l'acharnement thérapeutique.

Les équipes pluridisciplinaires donnent la priorité à l'accompagnent dans la dignité du résident en fin de vie. L'accompagnement se fait également pour la famille dans le souci de faciliter les étapes du deuil.

Le but des soins palliatifs c'est que chacun puisse mourir dans la dignité. Les équipes font une analyse des situations au fur et à mesure de l'apparition de souffrances physiques, psychiques, spirituelles et sociales, pour pouvoir adapter des actions à suivre en pluridisciplinarité.

### **Douleur**

Pour chaque résident la douleur est évaluée dès son arrivée et le suivi se fait selon l'intensité en individuel et en tenant compte du besoin du résident.

La douleur peut être aiguë ou chronique. Elle se reflète sur le bien-être et peut empêcher ainsi la réalisation de certaines activités chez le résident.

Les équipes de soins sont très vigilantes dans les observations et les évaluations, en utilisant les échelles de la douleur, en appliquant immédiatement des actions de soulagement (massage, relation d'aide, révision du traitement avec le médecin, accompagnent pluridisciplinaire, etc.).

## **8. Les droits du résident**

Le devoir de chaque collaborateur, quel que soit le service, est de connaître et respecter le droit du résident. Le résident et leurs proches peuvent à tout moment s'adresser et faire appel à la direction, qui est à leur écoute, ou peuvent s'adresser à L'Ordre professionnel de l'AVDEMS ou Résid'EMS s'ils ne se sentent pas entendus.

Chaque résident a le droit d'être informé sur son état de santé, sur les exercices, le TTT, les conséquences, les éventuels risques, le dg, les aspects financiers du TTT.

Chaque résident a le choix du médecin de famille, il peut choisir l'hôpital s'il doit être transféré. Le résident a le droit de consulter leur dossier médical. Les professionnels de la santé ont l'obligation de respecter le secret professionnel.

## **9. Le concept de psychiatrie de l'âge avancé (PAA)**

Pour assurer la qualité de vie des résidents qui présentent des troubles cognitifs avec la désorientation dans le temps et l'espace, nos équipes pluridisciplinaires veillent à accueillir des personnes souffrantes des troubles psychologiques et confusionnelles et leurs offrir un accompagnement digne, sécurisant et structurant.

Les équipes sont très attentives dans l'accompagnement constant, car un risque de chute, de fugue est présent.

L'accent est mis sur le maintien de l'autonomie. Les équipes rassurent, calment, motivent et stimulent les résidents, en leur donnant le temps nécessaire.

L'architecture est réalisée pour donner l'espace aux résidents de déambuler, s'assurant d'avoir mis des repères pour les aider à s'orienter dans le temps et l'espace.

Le personnel est très attentif à la détection et l'utilisation de la communication non verbale et ils utilisent une communication simple, claire et adaptée à la population

Diverses formations sont mises en place permettant aux collaborateurs de gérer des situations délicates et répondre adéquatement aux besoins des résidents. Les projets d'accompagnements contiennent surtout un accompagnement qui garantit la sécurité et qui permet de s'orienter dans le temps et l'espace en intégrant les familles.

L'EMS Burier est une maison ouverte. Le système d'appel et d'anti-errance performant permet à chaque habitant de se mouvoir dans l'établissement en toute sécurité.